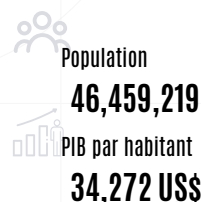
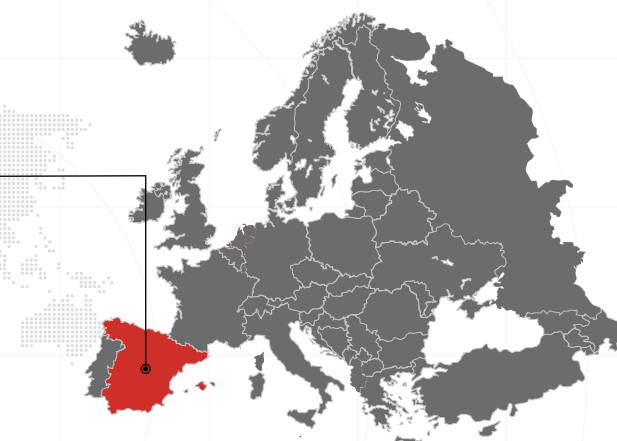
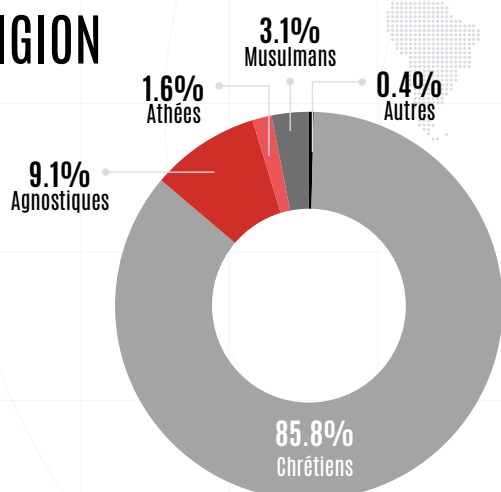




# ESPAGNE

## RELIGION



## LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

L'article 16 de la Constitution espagnole de 1978<sup>1</sup> protège la liberté de religion et de culte. Ce droit fondamental est régi par la loi organique 7/1980 sur la liberté religieuse<sup>2</sup>, le décret royal 594/2015 (3 juillet) sur les entités religieuses<sup>3</sup>, le décret royal 932/2013 (29 novembre) concernant le Comité consultatif sur la liberté religieuse<sup>4</sup>, le décret royal 589/1984 (8 février) sur les Fondations religieuses de l'Église catholique<sup>5</sup> et le décret royal 593/2015 (3 juillet) réglementant la Déclaration de statut juridique des confessions religieuses en Espagne.<sup>6</sup>

Les autres lois qui affectent directement ou indirectement la liberté religieuse sont la loi organique 1/2002 sur le droit d'association<sup>7</sup>, la loi organique 2/2006 sur l'éducation<sup>8</sup>, la loi organique 10/1995 sur le Code pénal<sup>9</sup>, la loi organique 8/2013 sur l'amélioration de la qualité de l'éducation<sup>10</sup> et la loi organique 6/2001 sur les universités.<sup>11</sup>

Le 28 juillet 1976, l'Espagne et le Saint-Siège ont commencé à renforcer leurs relations, processus qui a abouti aux Accords du 3 janvier 1979 sur des questions juridiques, économiques et culturelles, dont l'assistance

religieuse au sein des forces armées et le service militaire des membres du clergé.<sup>12</sup>

Le gouvernement espagnol a également conclu des accords avec les autres religions du pays au moyen des textes législatifs suivants : l'Accord de coopération de l'État avec la Fédération des entités religieuses évangéliques d'Espagne (loi 24/1992)<sup>13</sup>, l'Accord de coopération de l'État avec la Fédération des communautés israélites d'Espagne (loi 25/1992)<sup>14</sup>, et l'Accord de coopération de l'État avec la Commission islamique d'Espagne (loi 26/1992).<sup>15</sup>

## INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

En 2019 et 2020, un nombre d'actes de vandalisme contre des églises et des biens appartenant à l'Église catholique, similaire au nombre de cas des années précédentes, a été signalé, dont entre autres des profanations, des vols et des graffitis.

Les agressions physiques n'ont pas été des incidents isolés, car elles se sont produites dans pratiquement toutes les régions d'Espagne. Selon le droit espagnol, elles pouvaient être considérées comme des crimes de haine.

Les graffitis offensants sur les murs extérieurs et les façades des églises et des édifices religieux ont représenté l'infraction la plus courante. Les bâtiments touchés vont des églises les plus imposantes ou représentatives, comme la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle<sup>16</sup> en mars 2019, aux édifices les plus petits, dont le couvent des Clarisses d'Almería.<sup>17</sup> Dans la plupart des cas, les auteurs de tels actes de vandalisme demeurent inconnus.

Il est également important de noter les actes de profanation du Saint Sacrement, des hosties consacrées ayant été volées ou abimées dans des provinces comme Cuenca<sup>18</sup> et Jaén<sup>19</sup>, pour ne citer que quelques cas, ainsi que des agressions physiques de prêtres, mais sans conséquences graves, comme ce fut le cas à Palma de Majorque en avril 2019.<sup>20</sup>

De tels actes de vandalisme, ainsi que les insultes verbales dans les médias, ont eu tendance à augmenter considérablement à l'occasion des fêtes chrétiennes telles que Noël<sup>21</sup>, le dimanche des Rameaux<sup>22</sup>, le dimanche de Pâques et la Fête Dieu. Plusieurs actes d'agressions verbales et de vandalisme<sup>23</sup> ont été signalés le 8 mars 2020, Journée internationale de la femme, contre des églises<sup>24</sup> et leurs représentants.<sup>25</sup>

L'évolution la plus significative de ces dernières années concerne les réformes éducatives en cours, poursuivies par l'actuel gouvernement de coalition espagnol (PSOE-Unidas Podemos). C'est la première fois dans une démocratie que la société civile, notamment sa communauté d'éducateurs, a été exclue des débats parlementaires sur le sujet.<sup>26</sup>

La ministre de l'Éducation, Isabel Celaá, a publiquement nié que les parents aient le droit constitutionnel de choisir l'éducation religieuse de leurs enfants<sup>27</sup>, bien que ce principe est inscrit à l'article 27, alinéa 3, de la Constitution.<sup>28</sup>

Les organisations de parents, les associations d'employeurs et les associations d'écoles privées et leurs principaux syndicats ont uni leurs forces pour s'opposer directement à cette nouvelle loi, parce qu'elle viole la liberté de choix et impose un modèle unique d'éducation.<sup>29</sup>

La nouvelle loi sur l'éducation empêche également l'enseignement privé subventionné.<sup>30</sup> A ce jour, la notion de « demande sociale » prenait en compte le discernement des familles lors du choix d'une certaine école pour leurs enfants<sup>31</sup>. À partir de maintenant, seul l'État déterminera les accords avec les établissements d'enseignement.

Le projet de loi enlève également à la religion sa qualité

de matière académique, malgré le fait que son enseignement dans les écoles soit couvert par l'Accord entre l'Espagne et le Saint-Siège.<sup>32</sup> Selon le projet de loi, la religion ne sera plus obligatoire et ses notes ne compteront plus pour l'accès à l'université ou pour les bourses d'études.<sup>33</sup> De plus, les étudiants qui ne choisissent pas cette matière ne seront pas tenus de suivre les cours d'une matière analogue, comme c'est le cas actuellement.

La Conférence épiscopale catholique d'Espagne (CEE) s'est exprimée à maintes reprises en mettant en garde contre les reculs de la liberté religieuse et de la liberté d'éducation. Le Secrétaire général de la CEE, Mgr Luis Argoello, a déclaré que ces propositions « restreignent la liberté des parents de choisir pour leurs enfants une éducation conforme à leurs convictions morales et religieuses ». <sup>34</sup> Appelant à un pacte éducatif, la Conférence a présenté une proposition sur le thème de la religion.<sup>35</sup> À la date de rédaction du présent rapport, le projet de loi était encore débattu au Parlement.

Au cours des deux dernières années, l'Église catholique a fait l'objet d'une campagne politique concernant l'exonération d'impôts fonciers (IBI) dont elle jouit historiquement sur ses biens immeubles. Normalement accordé à tous les partis politiques, institutions, organisations et associations qui ont un but social, le parti politique Unidas Podemos a présenté des propositions, entre autres aux parlements régionaux<sup>36</sup> et aux conseils municipaux de Cadix<sup>37</sup>, Saragosse<sup>38</sup> et Valence<sup>39</sup>, ainsi qu'au Parlement européen<sup>40</sup>, pour forcer l'Église catholique à payer l'IBI. À ce jour, cette initiative n'a pas abouti.

Dans une tribune politique conjointe, les deux partis de gauche au pouvoir, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et le parti Unidas Podemos (« Unis, nous pouvons »), continuent de faire pression pour que des modifications à cette loi permettent de « faciliter le recouvrement des biens indûment enregistrés par l'Église sur la base du privilège d'enregistrer des biens au registre des biens immobiliers, à partir des simples déclarations de ses propres membres ». <sup>41</sup> Malgré des demandes répétées, le gouvernement n'a toujours pas publié la liste de près de 35.000 biens enregistrés par l'Église catholique entre 1998 et 2015.<sup>42</sup>

En 2020, un rapport provisoire de la Cour des comptes accusait l'Église catholique de ne pas se conformer à la loi en ce qui concerne la façon dont elle utilisait l'argent qu'elle touche des contribuables. Quelques mois plus

tard, le tribunal a rectifié sa position.<sup>43</sup>

En ce qui concerne les effets de la pandémie de coronavirus sur la liberté religieuse, la principale question qui s'est posée a été de savoir pourquoi les offices religieux ont subi des mesures plus restrictives que les autres activités des citoyens. Par exemple, lors du confinement à Barcelone, le gouvernement catalan n'a autorisé que dix personnes au maximum à participer à une messe de funérailles en juillet 2020 dans la basilique de la Sagrada Família, alors qu'un jour plus tôt, les touristes étaient autorisés à y entrer jusqu'à 50% de sa capacité. L'archidiocèse de Barcelone a célébré les funérailles en se limitant à 23% de la capacité maximale.<sup>44</sup> Après avoir déposé une plainte contre l'Église à Barcelone, les autorités catalanes ont par la suite augmenté la capacité autorisée à un tiers pour les célébrations eucharistiques.

À Ibiza, les autorités sanitaires ont fermé deux paroisses dans une zone réglementée. Le diocèse local a décrit cette mesure comme une atteinte à la liberté religieuse et a fait appel.<sup>45</sup> À Salamanque et à Valladolid, le nombre de participants autorisés à assister aux offices religieux était limité à 25 personnes pendant l'épidémie de Covid-19, ce que l'Église a considéré comme disproportionné.<sup>46</sup> Finalement, la participation a été autorisée dans la limite du tiers de la capacité.

Pour la première fois, au lieu de funérailles d'État religieuses pour les plus de 40.000 Espagnols morts de la pandémie du coronavirus, le gouvernement a tenu une « cérémonie civile d'État », un hommage laïque à leur mémoire.<sup>47</sup>

En ce qui concerne l'islam, le dernier rapport de l'Observatoire andalou de l'Union des communautés islamiques d'Espagne<sup>48</sup> a souligné la croissance de l'islamophobie sur Internet, et plus encore sur les réseaux sociaux, en particulier contre les femmes portant le hijab. Selon ce rapport, les médias contiendraient en général des stéréotypes et des préjugés par l'usage d'expressions journalistiques montrant « un manque de connaissance de l'islam » ou répandant des « connotations négatives ».<sup>49</sup>

Les musulmans et leurs biens ont continué d'être la cible d'attaques violentes. Dans les écoles, il a été constaté que l'islam était traité sans clarté, tandis que les autorités municipales n'ont toujours pas fourni d'espace aux musulmans pour leurs lieux de culte et leurs cimetières.

Selon la Fédération des communautés juives d'Espagne, les actes antisémites ont continué sans relâche comme les années précédentes. Internet et les réseaux sociaux sont devenus des plateformes où la haine et le rejet des juifs s'expriment de plus en plus fréquemment et en toute impunité.<sup>50</sup> Pourtant, la police n'a signalé qu'une seule agression physique contre une femme en 2019. Pour finir par une note positive, l'Espagne a accepté la notion d'antisémitisme telle que définie par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste.<sup>51</sup>

## PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Bien que la liberté religieuse soit garantie en Espagne, la volonté du gouvernement actuel de changer la nature confessionnelle de l'État, tel que reconnue dans la Constitution, en une nature laïque, suscite beaucoup d'inquiétude.<sup>52</sup>

Les propositions, dont la réforme de la loi sur l'éducation qui a un impact sur la liberté des parents de choisir l'éducation de leurs enfants en fonction de leurs convictions religieuses, et l'exclusion de la religion des matières présentes au programme scolaire, sont révélatrices d'une restriction de la liberté religieuse et d'un manque de pluralisme, qui sont tous deux préoccupants dans une démocratie mature.

## NOTES DE FIN DE TEXTE / SOURCES

- 1 Constitution espagnole de 1978, Digithèque MJP, <https://mjp.univ-perp.fr/constit/es1978.htm>
- 2 “Real Decreto 594/2015, de 3 de julio, por el que se regula el Registro de Entidades Religiosas,” BOE núm. 183, 1er août 2015, <https://www.boe.es/eli/es/rd/2015/07/03/594>
- 3 “Real Decreto 594/2015, de 3 de julio, por el que se regula el Registro de Entidades Religiosas,” BOE núm. 183, 1er août 2015, <https://www.boe.es/eli/es/rd/2015/07/03/594>
- 4 “Real Decreto 932/2013, de 29 de noviembre, por el que se regula la Comisión Asesora de Libertad Religiosa,” BOE núm. 300, 16 décembre 2013, <https://www.boe.es/eli/es/rd/2013/11/29/932>
- 5 Real Decreto 589/1984, de 8 de febrero, sobre Fundaciones religiosas de la Iglesia Católica,” BOE núm. 75, 28 mars 1984, <https://www.boe.es/eli/es/rd/1984/02/08/589>
- 6 “Real Decreto 593/2015, de 3 de julio, por el que se regula la declaración de notorio arraigo de las confesiones religiosas en España,” BOE núm. 183, 1er août 2015 <https://www.boe.es/eli/es/rd/2015/07/03/593>
- 7 “Ley Orgánica 1/2002, de 22 de marzo, reguladora del Derecho de Asociación,” BOE núm. 73, 26 mars 2002, <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-2002-5852>
- 8 “Ley Orgánica 2/2006, de 3 de mayo, de Educación,” BOE núm. 106, 4 mai 2006, <https://www.boe.es/buscar/act.php?id=BOE-A-2006-7899>
- 9 “Ley Orgánica 10/1995, de 23 de noviembre, del Código Penal,” BOE núm. 281, 24 novembre 1995, <https://www.boe.es/buscar/pdf/1995/BOE-A-1995-25444-consolidado.pdf>
- 10 “Ley Orgánica 8/2013, de 9 de diciembre, para la mejora de la calidad educativa,” BOE núm. 295, 10 décembre 2013, <https://www.boe.es/buscar/pdf/2013/BOE-A-2013-12886-consolidado.pdf>
- 11 “Ley Orgánica 6/2001, de 21 de diciembre, de Universidades,” BOE núm. 307, 24 décembre 2001, <https://www.boe.es/buscar/pdf/2001/BOE-A-2001-24515-consolidado.pdf>
- 12 “Instrumento de Ratificación del Acuerdo entre el Estado español y la Santa Sede sobre asuntos económicos, firmado en Ciudad del Vaticano el 3 de enero de 1979,” BOE núm. 300, 15 décembre 1979, <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1979-29490>
- 13 “Ley 24/1992, de 10 de noviembre, por la que se aprueba el Acuerdo de Cooperación del Estado con la Federación de Entidades Religiosas Evangélicas de España, BOE núm. 272, 12 novembre 1992, <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1992-24853>
- 14 “Ley 25/1992, de 10 de noviembre, por la que se aprueba el Acuerdo de Cooperación del Estado con la Federación de Comunidades Israelitas de España,” BOE núm. 272, 12 novembre 1992, <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1992-24854>
- 15 “Ley 26/1992, de 10 de noviembre, por la que se aprueba el Acuerdo de Cooperación del Estado con la Comisión Islámica de España,” BOE núm. 272, 12 novembre 1992, <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1992-24855>
- 16 Europa Press, 12 mars 2019, <https://www.europapress.es/galicia/noticia-realizan-cinco-pintadas-reivindicativas-varias-zonas-exterior-catedral-santiago-20190312113014.html>
- 17 La Voz de Almería, 24 avril 2019, <https://www.lavozdealmeria.com/noticia/12/almeria/170788/arderan-nuevas-pintadas-en-el-convento-de-las-claras>
- 18 El Digital Castilla la Mancha, 2 octobre 2019, <https://www.eldigitalcastillalamancha.es/actualidad/181539661/Los-ladrones-Profanan-una-iglesia-de-Castilla-La-Mancha-para-robar-el-sagrario.html>
- 19 Diario Jaén, 26 juillet 2019, <https://www.diariojaen.es/provincia/sorpresa-por-la-profanacion-contra-el-cristo-de-medinaceli-en-villanueva-del-arzobispo-AC5949727>
- 20 “Última Hora, 17 avril 2019, <https://www.ultimahora.es/sucesos/ultimas/2019/04/17/1073371/cura-agredido-palma-agarro-arano-intento-hacerme-senal-cruz-cabeza.html>
- 21 ABC, 6 janvier 2020, [https://www.abc.es/play/television/noticias/abci-belen-vivente-viva-vida-desata-polemica-como-puede-tener-poca-verguenza-202001061531\\_noticia.html](https://www.abc.es/play/television/noticias/abci-belen-vivente-viva-vida-desata-polemica-como-puede-tener-poca-verguenza-202001061531_noticia.html)
- 22 La Voz de Almería, 22 avril 2019, <https://www.lavozdealmeria.com/noticia/5/vivir/170652/ataque-vandalico-en-la-casa-de-hermandad-de-la-santa-cena>
- 23 ABC de Sevilla, 9 mars 2020, [https://sevilla.abc.es/sevilla/sevi-pintadas-ofensivas-contra-virgen-visperas-202003071751\\_noticia.html](https://sevilla.abc.es/sevilla/sevi-pintadas-ofensivas-contra-virgen-visperas-202003071751_noticia.html)
- 24 Dolça Catalunya, 8 mars 2020, <https://www.dolcatalunya.com/2020/03/feministes-ataquen-lesglesia-de-sta-agnes-a-barcelona/>
- 25 No nos tapanán, 7 mars 2020, <https://nonostapananblog.wordpress.com/2020/03/07/manifiesto-8m/>

- 26 ABC, 16 octubre 2020, [https://www.abc.es/sociedad/abci-psoe-y-podemos-golpe-definitivo-y-excluyen-comunidad-educativa-debate-ley-celaa-202010152127\\_noticia.html](https://www.abc.es/sociedad/abci-psoe-y-podemos-golpe-definitivo-y-excluyen-comunidad-educativa-debate-ley-celaa-202010152127_noticia.html)
- 27 Europa Press, 14 novembre 2019, <https://www.europapress.es/sociedad/educacion-00468/noticia-celaa-niega-colegios-catolicos-escooger-ensenanza-religiosa-sea-derecho-constitucional-20191114124902.html>
- 28 Constitución Española, op. cit.; Spain 1978 (rev. 2011), op. cit.
- 29 Federación de Sindicatos Independientes de Enseñanza, "28 octubre 2020, <https://www.fsie.es/actualidad/2643-la-ley-celaa-impone-un-modelo-unico-de-educacion-y-arrincona-la-libertad-social>
- 30 Daniel Sánchez Caballero, El Diario, 17 juin 2020, [https://www.eldiario.es/sociedad/educacion-lomce-religion-segregacion\\_1\\_1049409.html](https://www.eldiario.es/sociedad/educacion-lomce-religion-segregacion_1_1049409.html)
- 31 Pablo Valentín-Gamazo, COPE, 15 février 2019, [https://www.cope.es/religion/hoy-en-dia/iglesia-espanola/noticias/asi-afecta-ley-celaa-asignatura-religion-educacion-concertada-20190215\\_353905](https://www.cope.es/religion/hoy-en-dia/iglesia-espanola/noticias/asi-afecta-ley-celaa-asignatura-religion-educacion-concertada-20190215_353905)
- 32 Convenciones inter Apostolicam Sedem et Nationem Hispanam, Vatican City, 3 janvier 1979, [https://www.vatican.va/roman\\_curia/secretariat\\_state/archivio/documents/rc\\_seg-st\\_19790103\\_santa-sede-spagna\\_sp.html](https://www.vatican.va/roman_curia/secretariat_state/archivio/documents/rc_seg-st_19790103_santa-sede-spagna_sp.html)
- 33 El País, 4 mars 2020, <https://elpais.com/sociedad/2020-03-03/el-gobierno-aprueba-por-segunda-vez-el-anteproyecto-de-la-nueva-ley-de-educacion.html>
- 34 ABC, 1er octobre 2020, [https://www.abc.es/sociedad/abci-obispos-avisan-enmiendas-ley-celaa-cercenan-libertad-ensenanza-202010011330\\_noticia.html](https://www.abc.es/sociedad/abci-obispos-avisan-enmiendas-ley-celaa-cercenan-libertad-ensenanza-202010011330_noticia.html)
- 35 Conferencia Episcopal Española, <https://conferenciaepiscopal.es/presentacion-de-la-propuesta-de-la-cee-sobre-el-pacto-educativo/>
- 36 La Tribuna de Toledo, 24 septembre 2020, <https://www.latribunadetoledo.es/noticia/Z8E7A5FC2-D3BD-3ED5-1494576D0AF-F4EEB/202009/IU-Podemos-se-queda-solo-al-pedir-el-IBI-a-la-Iglesia>
- 37 ABC de Sevilla, 24 mars 2020, [https://sevilla.abc.es/andalucia/cadiz/sevi-hacienda-niega-ayuntamiento-cadiz-pueda-cobrar-iglesia-202003232259\\_noticia.html](https://sevilla.abc.es/andalucia/cadiz/sevi-hacienda-niega-ayuntamiento-cadiz-pueda-cobrar-iglesia-202003232259_noticia.html)
- 38 Europa Press, 28 février 2020, <https://www.europapress.es/aragon/noticia-pleno-ayuntamiento-zaragoza-favor-iglesia-pague-ibi-inmuebles-no-dedicados-culto-20200228140602.html>
- 39 El Mundo, 30 décembre 2019, <https://www.elmundo.es/comunidadvalenciana/2019/12/30/5e08e59521efa018378b45aa.html>
- 40 "Preguntas Parlamentarias Pregunta con Solicitud de respuesta escrita a la Comisión E-005532/2020," European Parliament, 8 octubre 2020, [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2020-005532\\_ES.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2020-005532_ES.html)
- 41 Newtral, 30 décembre 2029, <https://www.newtral.es/texto-integro-acuerdo-de-coalicion-psoe-unidas-podemos/20191230/>. Il est écrit au point 5.11 : "Haremos las modificaciones legislativas oportunas para facilitar la recuperación de los bienes inmatriculados indebidamente por la Iglesia basadas en el privilegio de inscribir en el Registro de la Propiedad bienes a partir de simples declaraciones de sus propios miembros".
- 42 El gobierno vuelve a negar el listado de inmatriculaciones de la Iglesia, Público, 3 mars 2020, <https://www.publico.es/sociedad/gobierno-vuelve-negar-listado-inmatriculaciones-iglesia.html> (page consultée le 17 novembre 2020). Voir aussi Les Echos, 23 janvier 2020, <https://www.lesechos.fr/monde/europe/madrid-veut-faire-payer-limpot-foncier-a-leglise-espagnole-1165380#:~:text=L'Eglise%20espagnole%20b%C3%A9n%C3%A9ficie%20actuellement,consid%C3%A9r%C3%A9es%20comme%20d'int%C3%A9r%C3%AAt%20social>.
- 43 ABC, 9 juillet 2020, [https://www.abc.es/sociedad/abci-tribunal-cuentas-rectifica-informe-sobre-fiscalizacion-iglesia-202007281234\\_noticia.html](https://www.abc.es/sociedad/abci-tribunal-cuentas-rectifica-informe-sobre-fiscalizacion-iglesia-202007281234_noticia.html)
- 44 Església Arxidiocesana de Barcelona, <https://esglesia.barcelona/es/notes-premsa/comunicado-del-arzobispado-de-barcelona-con-motivo-de-la-celebracion-de-la-eucaristia-por-los-difuntos-durante-el-tiempo-de-confinamiento/>
- 45 Obispado de Ibiza, 21 septembre 2020, <http://www.obispadodeibiza.es/carta-a-los-fieles-acerca-de-la-supresion-de-las-actividades-de-culto/>
- 46 COPE, 23 septembre 2020, [https://www.cope.es/religion/hoy-en-dia/iglesia-espanola/noticias/culto-aforo-valladolid-salamanca-estringe-palencia-20200923\\_908500](https://www.cope.es/religion/hoy-en-dia/iglesia-espanola/noticias/culto-aforo-valladolid-salamanca-estringe-palencia-20200923_908500)
- 47 El País, 16 juillet 2020, <https://elpais.com/espana/2020-07-15/esta-ceremonia-no-es-un-funeral.html>
- 48 "Informe especial 2018," Observatorio Andalusi, Unión de Comunidades Islámicas de España (Ucide) 2019, <http://ucide.org/sites/default/files/revistas/isj18-rev.pdf>
- 49 Ibid.
- 50 "Pintadas antisemitas en Barcelona," Observatorio de Antisemitismo, 30 octubre 2020, <https://observatorioantisemitismo.fcje.org/>
- 51 Europa Press, 22 juillet 2020, <https://www.europapress.es/sociedad/noticia-judios-celebran-adhesion-espana-definicion-antisemitis>

